


| | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Commune rencontrée : | Hesdigneul-lès-Boulogne | |  |
| Date de la rencontre : | 07/07/2016 | Lieu de la rencontre : | Mairie d'Hesdigneul-lès-Boulogne |
| Participants à la réunion : | M. Hennequin, Maire M. Leroy, secrétaire de mairie M. Bouchez, 2 ^{ème} adjoint M. Acloque, conseiller municipal Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie | | |
| Discussions et questions relatives à l'historique des inondations : | | | |
| <p><i>NOTA : La commune avait préparé pour notre visite un document visant à décrire les différentes problématiques observées sur la ville : dysfonctionnements liés au ruissellement, débordements de la Liane et de ses affluents, ainsi que les solutions envisagées pour réduire le risque lié aux inondations.</i></p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Débordements de la Liane : | | | |
| <p>Les terrains agricoles situés en rive gauche de la Liane constituent un bassin d'extension naturel de la Liane au cours des crues. Aucun enjeu, hormis la route du Choquel, n'est affecté par ces débordements. La route du choquel fait toutefois partie des 3 accès sur 4 qui sont bloqués lors des crues.</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Débordements des affluents : <p>Des débordements du ruisseau d'Aix sont constatés au droit de la Place Paucher et la route de Condette. Sur ce secteur, il y a régulièrement plus de 20 cm dans les habitations. D'après la commune, ces inondations s'expliquent de différentes manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans un 1^{er} temps, les apports trop importants dans le ruisseau d'Aix sont à l'origine des débordements. La commune rappelle que deux bassins de rétention avaient été prévus en amont (ruisseau d'Ecames et ruisseau Longpré) et qu'un seul a pu être réalisé. ▪ Dans un 2nd temps, une remontée de la Liane dans le ruisseau est observée. ▪ L'évacuation des flux vers la Liane est également contrariée par la configuration de la confluence. En effet, le ruisseau se rejette dans la Liane avec un angle droit qui ne favorise pas les écoulements. <p>Sur ce secteur, les inondations observées sont accentuées par le phénomène de ruissellement détaillé dans le paragraphe suivant.</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Ruissellement : <p>Les eaux de ruissellement provenant du mont des Prêtres affectent la commune sur 4 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Route de pont de Briques (face au serres jusqu'à l'entrée de la résidence des buissons fleuris) : 2 bassins de rétention ont été réalisés pour limiter les problèmes d'inondation. Ceux-ci ont correctement joué leur rôle lors de l'orage du 23/06/2016. ▪ Rue des alouettes : les eaux de ruissellement sont collectées par le collecteur situé le long du CFA. Sur ce secteur un bassin avait été prévu mais n'a pas été réalisé. <p>Sur ces deux secteurs, l'évacuation des eaux par les collecteurs qui longent le CFA est compromise en raison de la présence d'un clapet anti-retour au droit du rejet dans la Liane. La commune souhaiterait qu'une station de pompage soit réalisée pour assurer un exutoire au collecteur EP, y compris en temps de crue de la Liane. Actuellement cette absence d'évacuation est à l'origine d'une mise en charge du réseau EP, qui a déjà eu pour conséquence le soulèvement des tampons EP. Ainsi, en 2012, 25 cm d'eau ont été observés</p> | | | |

sur le secteur des alouettes.

- Sur le versant rejoignant la rue des prêtres, deux lotissements ont été aménagés : 2 bassins ont été réalisés et une extension est prévue. Actuellement aucun dysfonctionnement n'est observé sur ce secteur.
- L'un des versants est orienté vers la voie ferrée dominant la route de Condette. Les eaux qui ruissellent sur ce versant se concentrent au niveau du point bas contre la voie ferrée. Des ouvrages SNCF (3 arches) permettent la vidange de cette cuvette vers la route de Condette, accentuant ainsi les inondations sur un secteur déjà fortement affecté par les débordements de la Liane et son affluent. Actuellement, les riverains et les représentants de la commune craignent également l'effondrement de ce talus. Pour eux, les fossés et ouvrages ne sont plus entretenus par la SNCF, ce qui provoque une infiltration des eaux dans les fondations du talus ce qui pourrait le déstabiliser.

Préconisations de la commune pour réduire les problématiques :

La commune souhaiterait voir les projets suivants se réaliser :

- Installation d'un poste de relevage pour éviter la mise en charge du réseau EP en période de crue,
- Construction du second bassin de rétention sur le ruisseau de Longpré,
- Nettoyage et redimensionnement du lit de la Liane pour permettre une débitance du cours d'eau de 100 m³/s sur tout le linéaire de la commune, et ainsi réduire le niveau dans la plaine d'expansion,
- Création d'un bras secondaire d'écoulement de la Liane au niveau des méandres,
- Reprofilage de la confluence entre le ruisseau d'Aix et la Liane,
- Mise en place d'une alarme alertant les riverains lors de la montée des eaux sur la Place Pauchet,
- Etude d'un bassin à Samer,
- Désensablage du bassin F. Sauvage et optimisation de l'ouverture du barrage Marguet.

Documents transmis et à transmettre :

La commune nous a transmis un document précisant tous les éléments précédemment cités. Un extrait d'une étude hydraulique réalisée en 1995 a également été fourni.

Les plans des réseaux communaux peuvent être demandés à M. Duverlie (VEOLIA) au 03.21.87.89.62 ou 06.16.53.02.86.